

Docteur Véronique AGAËSSE
Service d'Anesthésie Réanimation
C.H.U. d'Amiens-Centre Saint-Victor
354 Boulevard de Beauville
80000 Amiens

Candidature au conseil d'administration du SNPHAR le 29 Janvier 2010



J'ai 46 ans, je suis originaire de Bretagne, j'ai travaillé pendant trois ans comme éducatrice, dans un centre accueillant des adultes atteints d'handicap mental avant d'entreprendre des études de médecine à Lille. Je suis arrivée à Amiens en 1992 pour mon internat. J'exerce comme PH d'Anesthésie depuis Octobre 1996. D'abord à l'hôpital Sud du CHU d'Amiens où j'ai été responsable d'une unité fonctionnelle d'Anesthésie en Urologie pendant 3 ans, puis à l'hôpital St Victor depuis septembre, où j'exerce l'anesthésie en Ophtalmologie. J'ai également comme mission de mettre en place des RMM et EPP dans le pôle d'Anesthésie.

Mère de deux enfants en bas âge, dont un atteint d'infirmité motrice cérébrale, je dois m'organiser pour être sur tous les fronts. Je suis peut-être un peu moins disponible pour l'action syndicale que d'autres, mais j'ai l'habitude de me battre pour être entendue, lorsque cela devient nécessaire.

Syndiquée au SNPHAR depuis 1996, j'occupe la place de déléguée locale depuis un peu plus de trois ans. Membre du CA du SNPHAR depuis janvier 2008, je me suis impliquée dans l'activité du conseil d'administration en prenant en charge la rédaction des compte-rendus de CA, ainsi que le dossier FMC & EPP (devenu DPC) pendant deux ans. Je participe également à la mise en place de l'e-veille, ainsi qu'au tour de France du CA qui a lieu actuellement. Au niveau local et régional, je continue à m'occuper des dossiers des collègues. Les demandes d'aide sont de plus en plus nombreuses, toutes spécialités confondues. Je n'ai pas d'activité libérale par conviction personnelle. Je crois au service public et à la notion d'intérêt général. Je crois également dans la qualité de notre système de santé français et dans la solidarité intergénérationnelle. Je ne crois pas en la fatalité, je crois qu'en nous bougeant, nous pouvons protéger ce à quoi nous sommes attachés et que nous souhaitons léguer à nos enfants.

Devant les attaques répétées de notre système de santé et de nos conditions d'exercice, je veux défendre ces vraies valeurs. Je ne souhaite pas me voir imposer des décisions contraires à mon éthique. Je ne veux pas subir les décisions que d'autres auront prises en mon nom. Nous avons obtenu beaucoup grâce au combat de nos « aînés ». Les temps sont durs, il nous faut continuer à nous battre pour ne pas faire un grand bond en arrière, notamment au niveau du statut et de la retraite. Les paramètres de pénibilité de la profession doivent être pris en compte, bien au-delà de toute idée corporatiste.

J'ai appris énormément lors de mon premier mandat. J'ai encore énormément à apprendre. Plus égoïstement, ce premier mandat m'a permis de me resituer et de prendre les décisions favorisant mon épanouissement personnel. J'ai envie de continuer l'aventure, riche d'enseignement et de compagnonnage et de vivre à fond cette expérience. Je suis prête à aller de l'avant avec les autres membres du conseil d'administration du SNPHAR pour défendre la qualité des soins et les intérêts des praticiens hospitaliers.

Dans cette aventure collective, si vous pensez que j'ai quelque chose à vous apporter et que j'ai ma place dans le Conseil d'administration du SNPHAR-e, je vous remercie de soutenir ma candidature pour un deuxième mandat.

Docteur Véronique AGAËSSE

Docteur Raphaël BRIOT

CHU Grenoble



J'ai 43 ans. Je suis Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier de Médecine d'Urgence au CHU de Grenoble.

Je suis délégué du SNPHAR depuis 15 ans et j'ai été membre du CA en 2007 et 2008.

J'ai beaucoup travaillé sur les retraites et je désire continuer à suivre ce dossier qui sera probablement un dossier "chaud" cette année.

C'est également au titre de **MCU-PH de Médecine d'Urgence** que je candidate en 2010 au CA du SNPHAR. En effet, je souhaite participer activement à l'ouverture de notre syndicat à toutes les spécialités et à tous les statuts de médecins hospitaliers, notamment à ceux qui, parmi nous, ont une activité d'enseignement et de recherche.

L'avenir de notre profession et la pérennité du système de protection sociale que nous allons laisser à nos enfants nécessitent l'union de tous et la création d'un front commun coordonné.

Le SNPHAR-Elargi sera le plus efficace pour fédérer les énergies et être une force de propositions.

Docteur Raphaël Briot

Docteur Patrick DASSIER
Hôpital Européen Georges Pompidou APHP

Candidature aux Elections du CA du SNPHAR

Praticien hospitalier depuis 1989, âgé de 55 ans, j'exerce à l'Hôpital Européen Georges Pompidou à l'AP-HP.

A côté de mes fonctions de PH de terrain, j'assume différentes valences (prévues initialement dans notre statut de PH) :

- une valence d'enseignement au sein des écoles d'IADE de l'Ile de France,
- une valence de gestion interne ou externe au sein de la CME et du Conseil d'Administration de l'AP-HP de Paris du de l'AP-HP de Paris,
- une valence de gestion externe ou d'appui, (au titre de l'INPH) pour la région Ile de France, dans les instances du CROSS et de la Commission Régionale de Conciliation, et au niveau national en tant remplaçant aux Commissions Nationales Statutaires de la discipline.

Sur le plan syndical, je suis membre du Conseil d'Administration depuis 1996. J'ai exercé les fonctions de Secrétaire Général (1998-2000) et de Président (2001 à 2003).

Pendant cette période, le SNPHAR a obtenu suite une mobilisation exemplaire des mandants,



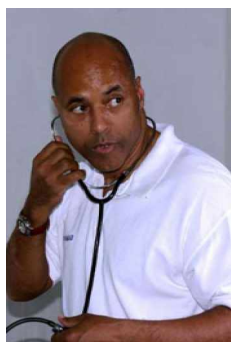
le principe du repos de sécurité et la transcription européenne du statut de PH. Depuis différentes missions me furent confiées par le CA du SNPHAR (Rédaction de PHAR, le site Web SNPHAR, les dossiers retraite, le contentieux ...). Désormais j'exerce depuis 2009 la charge de trésorier du SNPHAR.

Le renouvellement de ma candidature est motivé par une farouche détermination :

- A défendre :
 - o **les valeurs de l'Hôpital public** que sont un des fondements du SNPHAR,
 - o le statut unique de PH et l'existence du service public hospitalier,
 - o notre droit à une retraite digne de notre investissement et de notre engagement dans le service public hospitalier,
 - o le respect de notre discipline lors des restructurations polaires,
 - o Les moyens pour satisfaire nos obligations de FMC malgré les nouveaux décrets de la DPC.
- A Promouvoir :
 - o La concrétisation du concept des valences hospitalières,
 - o le respect dans nos fonctions de PH, **de notre déontologie d'exercice**,
 - o et **une pratique quotidienne plus sereine** de notre métier d'Anesthésiste-Réanimateur par l'amélioration de notre environnement professionnel.

Docteur Patrick DASSIER

Docteur Michel Dru
CHU Henri Mondor Créteil APHP



Au conseil d'administration de notre syndicat depuis 1992, j'ai été en charge des problèmes statutaires des PHAR de Paris et de la région parisienne. Aux côtés de Claude Wetzel, président de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, j'ai représenté le SNPHAR dans l'élaboration des stratégies intersyndicales à l'échelon européen. Elu à la Commission Statutaire Nationale et à la Commission de Discipline, en juin 2005, j'ai été Secrétaire Général puis Président du SNPHAR au cours des 3 dernières années.

Elu à la CME de l'AP-HP, je suis membre du bureau de la CME et vice-président de la Commission centrale de l'Organisation de la Permanence des Soins. Je suis également élu au Comité Consultatif Médical de l'hôpital Henri-Mondor (AP-HP).

Aujourd'hui, je sollicite vos suffrages pour un nouveau mandat d'administrateur du SNPHAR qui me permettra la transmission des dossiers au nouveau président du SNPHAR. Les priorités restent les mêmes pour moi, malgré l'absence de dialogue social avec les pouvoirs publics : un statut rénové de médecin des hôpitaux qui soit véritablement attractif pour les jeunes praticiens et qui permette des aménagements de carrière pour les collègues proches de la retraite, une reconnaissance de notre temps de travail, un traitement du compte épargne temps, une évolution du statut de médecin à temps partiel, la retraite des praticiens hospitaliers.

Enfin, je souhaite renforcer la logique du SNPHAR élargi aux autres spécialités médicales à travers la défense de ses mandants et des valeurs essentielles de l'hôpital public.

Docteur Michel Dru

Acte de candidature au CA du SNPHAR pour les années 2010 et 2011

Je soussigné, **Jean GARRIC**, Docteur en Médecine, Spécialiste des Hôpitaux en Anesthésie-Réanimation, déclare faire acte de candidature au Conseil d'Administration du SNPHAR pour les années 2010 et 2011.

Fait à NANCY, le 05 janvier 2010.



Profession de foi



Cela fait bientôt 25 ans que j'ai eu la chance d'œuvrer au sein du Conseil d'Administration du SNPHAR ; j'ai même été élu, en son temps, aux responsabilités de secrétaire général et de président.

J'ai pu ainsi participer à de nombreuses batailles où le SNPHAR, par son travail, sa détermination et sa force de proposition, a pu faire évoluer grandement notre statut, non pas seulement de praticien hospitalier d'anesthésie réanimation, mais aussi, tout simplement celui de praticien hospitalier et dans son univers qui est l'Hôpital public.

C'est bien délibérément que j'ai fait le choix d'exercer à l'hôpital public en tant que praticien hospitalier sans secteur libéral. Ce choix correspond pour moi à l'engagement à servir la population française quels que soient son origine, son niveau social, et quels que soient le jour et l'heure ; à ceci s'ajoute, la possibilité d'exercer une médecine en équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle où chacun a sa place et est utile, non seulement au patient, mais aussi aux autres professionnels de santé. Aujourd'hui encore, avec près de vingt cinq ans d'ancienneté, je reste toujours très attaché à ce principe de service public de santé et à cette notion d'équipe : nous sommes tous dans le même bateau, administratifs, professionnels de santé et nous devons, ensemble, le faire avancer de manière efficiente tant du point de vue de la qualité des soins que du coût si nous voulons qu'il perdure.

Ceci explique aussi mon engagement syndical. Il ne s'agit pas pour moi de défendre l'indéfendable ou l'irraisonnable, et d'être uniquement corporatiste. Bien au contraire, il s'agit aussi de défendre notre outil de travail, l'Hôpital : le seul moyen de le défendre c'est de le faire évoluer certes dans un souci constant d'économie, mais dans le respect de tous les acteurs : des patients à qui l'on doit d'être garant d'une véritable démocratie sanitaire tant au niveau de l'accès aux soins que de leurs qualités, et des professionnels de santé pour l'engagement qu'ils portent à cet outil et à la population qu'il dessert.

Au cours de ces vingt cinq ans de carrière, j'ai pu acquérir une bonne connaissance du fonctionnement de l'Hôpital public, du terrain et des hommes qui le composent. J'ai également participé à de nombreuses discussions, concertations, négociations au niveau national, non seulement sur l'évolution du statut de praticien hospitalier, mais également sur l'organisation des hôpitaux : ce niveau de discussion permet d'acquérir un recul et une vision plus globale des problèmes, recul et vision très utiles à la résolution des problèmes, locaux ou non, en les replaçant dans un contexte général et solidaire.

A l'heure où l'Hôpital public est conspué, où une privatisation « underground » est en marche, et où notre statut est en cours de dévalorisation, je pense, avec ces acquis, pouvoir encore être utile et servir à la pérennité de cet extraordinaire outil qui doit rester à la disposition de toute la population sans surenchère financière dans le respect de tous ses acteurs dans une véritable démocratie sanitaire.

J'espère pouvoir compter sur vous.

Fait à NANCY, le 05/01/2010.

Docteur Jean GARRIC

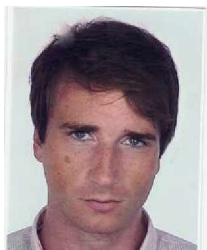
La candidature du Dr Leroy a été retirée.

Docteur Bertrand MAS

Anesthésiste Réanimateur

APHM

Marseille



Je suis Praticien Hospitalier en Anesthésie et réanimation à l'Hôpital d'Enfant de la Timone à Marseille et je me présente aujourd'hui pour un 3^{ème} mandat en tant qu'administrateur du SNPHAR.

Actuellement Secrétaire Général Adjoint de notre syndicat je veux, aujourd'hui plus que jamais, porter et défendre les valeurs qui fondent mon engagement pour une Médecine Humaniste. Ma détermination reste intacte et j'entends conduire avec vous les combats de demain. Merci de votre confiance.

Docteur Bertrand MAS

Docteur Pascal MENESTRET
CHU Rennes

Candidature élection au Conseil d'Administration du SNPHAR 2010

Profession de foi



Nous sommes dans une période syndicale difficile, où règne une absence totale de dialogue social depuis plus d'un an, face à des revendications légitimes. Le silence de nos tutelles frise le mépris.

C'est dans ce contexte que je me présente à vos suffrages pour rejoindre le CA du SNPHAR. Pour me préparer à cette mission, je participe depuis plus d'un an, au sein du CA, à la réflexion sur les dossiers concernant notre quotidien comme l'alternative à la grève, la souffrance et le harcèlement au travail, sans oublier les dossiers tous aussi préoccupants que sont le statut du PH et la retraite.

Rejoindre le CA du SNPHAR, c'est : dégager du temps pour travailler sur ces dossiers, se mettre à votre service par l'intermédiaire de la veille syndicale, pour améliorer nos conditions de travail et de fin d'exercice. C'est aussi défendre une certaine vision du service public qui assure des soins humains et de qualité dans des conditions optimale d'exercice professionnelle pour le bénéfice de tous.

Rennes le 20 décembre 2009

Docteur Pascal MENESTRET

Docteur Nicole SMOLSKI
Hospices Civils de Lyon

Lyon, le 08 janvier 2010.



Après maintenant 6 ans d'exercice au Conseil d'Administration du SNPHAR, je sollicite un quatrième mandat de deux ans.

J'ai 53 ans, je suis mère de 4 enfants. J'ai exercé en hôpital non universitaire de 1983 à 1994 en exercice mixte anesthésie réanimation, puis j'ai rejoint le CHU de Lyon en 1994 pour exercer préférentiellement l'anesthésie en chirurgie digestive et transplantation hépatique. Je suis membre de la CME des HCL et élue à la Commission Statutaire Nationale.

Ces 6 années de forte implication syndicale m'ont beaucoup apporté personnellement : elles m'ont donné une vision du monde de la santé, de la place de la santé dans le monde politique actuel, et des évolutions de notre société. Elles ont aussi beaucoup conforté mes valeurs d'amitié et de solidarité développées à l'intérieur du syndicat. L'investissement en temps personnel est largement compensé par la richesse des débats qui se déroulent au SNPHAR.

Mon précédent mandat, exercé en tant que vice présidente, s'est déroulé durant une période de grande mutation dans le monde hospitalier, avec l'introduction à marche forcée de réformes très lourdes des fondements mêmes du service public « à la française ». La Loi HPST, qu'on pourrait ériger en symbole de toutes les réformes du secteur public, a introduit les notions de concurrence, de rentabilité, de performance purement économique et de casse des statuts, et a fortement ébranlé nos valeurs d'agents de service public. Le SNPHAR a beaucoup travaillé sur l'interprétation, la mise en perspective et les enjeux de ces réformes. La période à venir va être celle de l'application de ces nouveaux dogmes, et va nécessiter un fort investissement syndical pour que les acquis obtenus ces dernières années ne soient pas gommés d'un revers de main, et pour que l'hôpital public français reste au cœur du système de santé.

Nous devons aussi, dans la droite ligne des années précédentes, continuer à être une force de propositions constructives pour le statut de médecin hospitalier. Nous allons poursuivre l'élargissement du SNPHAR aux autres spécialités, comme nous l'avons engagé cette année, pour la défense et contre la précarisation du statut de PH. Mais nous devons aussi continuer à travailler pour la spécialité d'anesthésie réanimation, pour tous ses modes d'exercice quelle que soit la taille de l'établissement. Les enjeux de la territorialisation ne doivent pas se faire aux dépens de la sécurité ni de la qualité de prise en charge de nos patients.

Je sollicite donc votre suffrage pour un nouveau mandat et j'espère avoir mérité votre confiance.

Docteur Nicole SMOLSKI



Docteur Claude WETZEL
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

**CANDIDATURE AU RENOUELEMENT DES FONCTIONS
D'ADMINISTRATEUR DU SNPHAR**



Praticien Hospitalier aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg depuis 1982, j'ai 58 ans, marié, 3 enfants. Membre des instances de mon établissement depuis de nombreuses années: CME et Conseil de Faculté (représentant les PH du CHU). Membre fondateur de l'EURAMI, (association européenne des organismes de secours aériens) en 1992, j'en ai assuré la Présidence de 1996 à 1999.

Membre du CA du SNPHAR depuis 1992. Délégué aux Affaires Européennes, j'ai représenté notre syndicat comme membre de la délégation française de la Fédération Européenne des Médecins Salariés depuis 1996. La FEMS, fondée en 1964, est une des Organisations Médicales Européennes (OME) consultées par la Commission Européenne sur les textes soumis au Conseil des Ministres de l'Union et au Parlement Européen, organes décisionnels finaux des réglementations européennes, en particulier les Directives. L'Assemblée Générale de la FEMS m'a élu aux fonctions de Secrétaire Général en 2004 puis de Président en 2006. J'ai été réélu en octobre 2009, avec une nouvelle équipe dirigeante, pour un deuxième mandat de 3 ans.

Je travaille depuis 2007 à l'expression d'une voix médicale européenne cohérente, plus efficace. Le Comité des Présidents (des OME) a ainsi évolué vers un organe de coordination et les dirigeants de l'ensemble des OME ont signé récemment à Porto (P) la Charte de création d'une Alliance des OME, à l'initiative de la FEMS. Le deuxième objectif de mon nouveau mandat est de rapprocher la FEMS des syndicats "généralistes", en particulier la Confédération Européenne des Syndicats (CES/ETUC). Je suis à présent impliqué au plus haut niveau par l'élaboration des textes européens et la défense de nos acquis sociaux : le SNPHAR et la FEMS ont été en première ligne en décembre 2008 et en mai 2009 lors de la procédure de révision de la DE sur le Temps de Travail et le rejet par le Parlement Européen des propositions de création de "périodes inactives" en garde et de report du "repos de sécurité". La FEMS est à présent reconnue comme l'Intersyndicale Médicale Européenne représentant 1,2 millions de médecins hospitaliers et salariés, parmi les 2 millions de médecins européens.

J'ai exercé, depuis 2 ans, les fonctions de Trésorier Adjoint du SNPHAR. Grâce à des finances saines et pérennes, le CA a pu mener à bien des projets ambitieux qui confortent la place du SNPHAR comme force incontournable de propositions et l'image d'un syndicat médical européen moderne et efficace dont la dimension internationale s'affirmera, grâce je l'espère à votre confiance renouvelée pour une période de 2 ans, qui doit me permettre de mener à bien mes engagements européens.

Strasbourg, le 27 décembre 2009

Docteur Claude WETZEL